

# L'Africa romana

Mobilità delle persone e dei popoli,  
dinamiche migratorie, emigrazioni ed immigrazioni  
nelle province occidentali dell'Impero romano

Atti del XVI convegno di studio  
Rabat, 15-19 dicembre 2004

A cura di Aomar Akerraz, Paola Ruggeri,  
Ahmed Siraj, Cinzia Vismara

Volume terzo



Carocci editore

Volume pubblicato con il contributo finanziario di

 **Fondazione Banco di Sardegna**



**CAMERA DI COMMERCIO  
INDUSTRIA ARTIGIANATO  
E AGRICOLTURA  
SASSARI**



Dottorato di ricerca: “Il Mediterraneo in età classica. Storia e culture”.

1<sup>a</sup> edizione, novembre 2006

© copyright 2006 by  
Carocci editore S.p.A., Roma

Finito di stampare nel novembre 2006  
dalle Arti Grafiche Editoriali srl, Urbino

ISBN 88-430-3990-3

Riproduzione vietata ai sensi di legge  
(art. 171 della legge 22 aprile 1941, n. 633)

Senza regolare autorizzazione,  
è vietato riprodurre questo volume  
anche parzialmente e con qualsiasi mezzo,  
compresa la fotocopia,  
anche per uso interno o didattico.

Fatima-Zohra El Harrif  
Claude I: l'annexion de la Maurétanie,  
monnayage de guerre et de nécessité

Avec l'avènement de Claude I, une ère toute nouvelle, aussi bien au plan politique que monétaire, s'ouvre en Maurétanie: à l'achèvement de l'annexion de cette contrée, le marché local se trouve alimenté, en quantité considérable, par des monnaies frappées à l'effigie et au nom de cet empereur. Comme l'atteste la carte ci-après (FIG. 1), ce numéraire trouvé lors des fouilles effectuées à *Sala*, à *Thamusida*<sup>1</sup>, à *Banasa*, à *Volubilis*, à *Lixus*, à *Tamuda*<sup>2</sup>, à *Tingis* et à *Mogador*<sup>3</sup> est abondant<sup>4</sup>.

Soulignons, par ailleurs, que ce numéraire constitue la part la plus importante des monnaies illustrant la période allant de l'avènement de Claude à la mort de Néron (41 à 68)<sup>5</sup>.

De bronze<sup>6</sup>, ces monnaies sont souvent dans un mauvais état de

1. Pour les monnaies trouvées sur les sites de *Thamusida* et de *Volubilis*, actuellement déposées au médaillier du Musée archéologique de Rabat, une liste a été dressée par J. MARION dans son article intitulé *Note sur la contribution de la numismatique à la connaissance de la Maurétanie Tingitane*, «AntAfr», 1, 1967, p. 103 – celui-ci mentionne 80 pour *Thamusida* et 62 pour *Volubilis*. Nos recherches (2004) ont révélé la présence de 113 pièces à *Thamusida* et seulement 32 à *Volubilis*. Nous maintenons le chiffre de 62 pour *Volubilis*, sachant que beaucoup de pièces ont été depuis égarées du médaillier. À ce chiffre nous ajoutons celui des pièces conservées dans les réserves du site archéologique de *Volubilis*.

2. Le nombre indiqué à *Lixus* (cf. carte de diffusion, FIG. 1) est celui des pièces trouvées essentiellement à *Lixus* et à *Tamuda*. Nous n'avons pas pu les dissocier car elles sont à 99% sans indication précise quant à leur lieu de provenance.

3. Cf. A. JODIN, *Les établissements du roi Juba II aux îles purpuraires (Mogador)*, Tanger 1967, p. 245. La monnaie n° 2 d'après la planche CXXI, 3, est une monnaie d'imitation. L'autre pièce n'est malheureusement pas illustrée. Cependant, il n'est pas impossible, vu la rareté au Maroc des pièces émanant de l'atelier de Rome, qu'il s'agisse aussi d'une pièce d'imitation.

4. Avec le développement des recherches archéologiques, ce chiffre ne cessera probablement pas d'augmenter.

5. Une comparaison entre ces données et la liste des trouvailles monétaires établie par J. Marion nous permet en effet de nous rendre compte de cet état de fait: cf. MARION, *Note sur la contribution de la numismatique*, cit., p. 103.

6. Ici le mot bronze est pris dans son sens générique pour désigner toutes les monnaies qui ne sont pas de métal précieux.

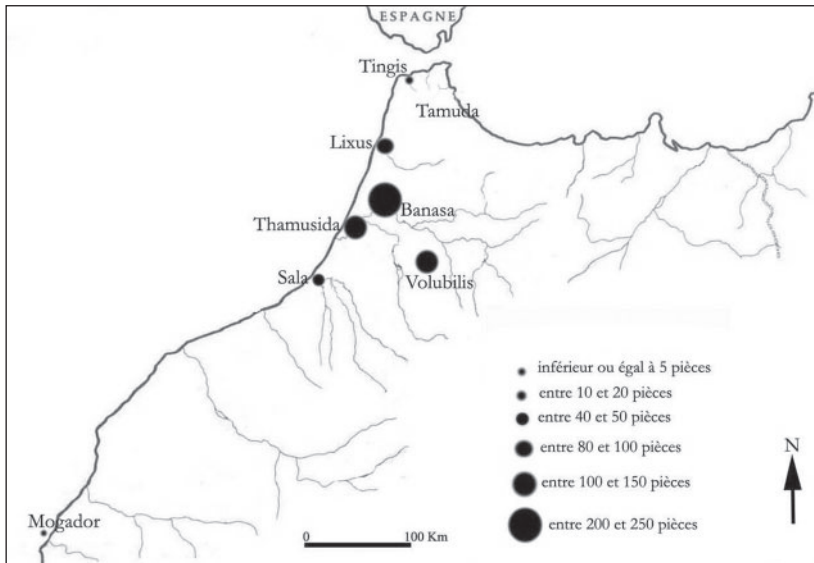


Fig. 1: Carte de diffusion des monnaies de Claude I.

conservation: les légendes ainsi que les types monétaires sont souvent effacés ou à peine lisibles, les effigies sont majoritairement de mauvaise facture en comparaison avec celles émises dans les ateliers officiels, notamment celles provenant de Rome qu'elles imitent (cf. FIG. 2). Ceci explique, peut-être, le fait que les archéologues qui les exhument, ne parvenant toujours pas à les attribuer à Claude, s'abstiennent le plus souvent à les classer parmi les monnaies non identifiées.

L'examen de ces pièces a révélé certaines originalités qui, croyons-nous, permettent d'ajouter quelques remarques au dossier de ce monnayage:

1. Il apparaît, à l'exception de quelques rares deniers dont un trouvé à *Banasa* et émis à Rome vers 50-54, un second à *Sala* et un troisième à *Lixus*, qu'il s'agit essentiellement de monnaies de bronze dites "d'imitation". Ce phénomène, bien connu depuis l'étude que lui a consacré J.-B. Giard<sup>7</sup> et autres, ne saurait être purement qualifié de faux monnayage. On s'accorde, au contraire, à y reconnaître une activité semi-

7. J.-B. GIARD, *La pénurie de petite monnaie en Gaule au début du Haut-Empire*, «JS», avril-juin, 1975, p. 83; ID., *Le pèlerinage gallo-romain de Condé-sur-Aisne et ses monnaies*, «RN», 10, 1968, p. 84-91; ID., *Les jeux de l'imitation: fraude ou nécessité*, «NAC», XIV, 1985, p. 231-8.

officielle, voire officielle tolérée par le pouvoir romain et peut-être contrôlée par les gouverneurs des provinces.

2. Relevons, en outre, que les as l'emportent sur les autres dénominations, phénomène déjà observable ailleurs. L'originalité de la collection marocaine est l'importante proportion des sesterces, pièces lourdes et connues pour être peu utilisées dans les petites transactions quotidiennes. La grande pièce autant que la petite était donc fortement demandée. La relative abondance des sesterces en Maurétanie (avec 11 pièces à *Banasa* + 3 peut-être de *Banasa*; 3 à *Sala*; 4 à *Thamusida*, 4 à *Volubilis*, 10 à *Lixus-Tamuda*) est singulière si l'on en juge d'après les pièces isolées trouvées aussi bien en Péninsule ibérique, en Gaule, qu'en Bretagne où les sesterces sont rares. Pour ne citer que quelques exemples: à Belo sur 54 pièces d'imitation de Claude I, un seul sesterce a été trouvé<sup>8</sup>. À Conimbriga, sur les 78 exemplaires, un seul sesterce a été signalé<sup>9</sup>. En Grande Bretagne, les sesterces ne représentent que 5% du total des exemplaires de cet empereur, contre 25% des *dupondii* et 70% des as<sup>10</sup>. En Gaule, J.-B. Giard s'exprime ainsi: «Les as et les *dupondii* frappés irrégulièrement au nom de Claude se retrouvent aujourd'hui dans de nombreuses collections. Les sesterces, en revanche, semblent assez rares. Il y en a 56 plus la moitié au camp militaire de Vindonissa, mais ailleurs on les compte sur les doigts de la main: un exemplaire à Condé-sur-Aisne, un exemplaire, plus la moitié d'un à Saint-Léonard, quelques exemplaires à Rennes»<sup>11</sup>.

3. Remarquons ensuite que l'examen des monnaies de Claude trouvées dans les différents sites maurétaniens n'a révélé l'existence d'aucune monnaie surfrappée, hybride ou coupée; une seule est contremarquée<sup>12</sup>. Or, nous savons que sur l'ordre de Claude lui-même, les ateliers locaux ont employé comme flans monétaires pour la frappe de ces pièces d'imitation, en partie du moins, des monnaies de Caligula et même celles de Tibère<sup>13</sup>. La tolérance de l'administration a engendré de ce fait des désordres monétaires. Afin de redresser la situation, on

8. J.-P. BOST, F. CHAVES, G. DEPEYROT, J. HIERNARD, J.-C. RICHARD, *Belo IV, Les monnaies* (Publications de la Casa de Velázquez. Série Archéologie, fasc. VI), Madrid 1978, p. 53.

9. J.-P. BOST, I. PEREIRA, *Les monnaies d'imitation de Claude I trouvées sur le site de Conimbriga (Portugal)*, «Numisma», XXIII-XXIV, 120-31, 1973-74, p. 218.

10. C. H. V. SUTHERLAND, *Romano-British Imitations of Bronze Coins of Claudius I*, (NNM, 65), New York 1935, p. 12 et 22.

11. GIARD, *Les jeux de l'imitation*, cit., p. 232-3.

12. Il s'agit d'un sesterce trouvé à *Volubilis* et déposé au médaillier du Musée archéologique de Rabat.

13. GIARD, *La pénurie de petite monnaie en Gaule*, cit., p. 86.

a procédé à un tri de telle sorte que la «monnaie réputée bonne était pourvue d'une contremarque, tandis que la mauvaise était rejetée ou sans doute portée au creuset de la monnaie»<sup>14</sup>. Si de telles mesures ont été prises en Gaule et dans les régions rhénanes, comment expliquer l'absence d'une telle procédure en Maurétanie? Serait-elle due au hasard ou aurait-elle une origine politique et économique? Sans pouvoir donner de réponse, soulignons néanmoins la singularité du phénomène.

4. Au plan métrologique, les as trouvés en Maurétanie représentent une particularité assez singulière si on les compare à ceux d'autres sites de l'Occident. Alors que la moyenne des poids ne dépasse pas dans le meilleur des cas 8,65 gr, en Maurétanie cette moyenne est remarquablement haute puisqu'elle atteint 9,3 gr (cf. TAB. 1).

Tableau 1: Les as au nom de Claude (poids moyen).

Poids compris entre max/min	Poids moyen	Nombre de pièces	Poids total des pièces
5-5,4	5,2	1	5,04
5,5-5,9	5,7	1	5,66
6-6,4	6,2	1	6,42
6,5-6,9	6,7	1	6,82
7-7,4	7,2	4	29,10
7,5-7,9	7,7	8	62,07
8-8,4	8,2	10	83,04
8,5-8,9	8,7	11	96,88
9-9,4	9,2	5	46,23
9,5-9,9	9,7	9	88,57
10-10,4	10,2	12	124,26
10,5-10,9	10,7	7	74,71
11-11,4	11,2	9	103,53
11,5-11,9	11,7	1	11,51
12-12,4	12,2	1	12,05
<i>Total</i>		<i>81</i>	<i>753,48</i>

14. *Ibid.*, p. 92.

$$\bar{X} = \frac{nx}{N}^{15}$$

$$\bar{X} = \frac{753,48}{81} \text{ gr}$$

$$\bar{X} = 9,3 \text{ gr}$$

À quel moment ces pièces sont-elles arrivées en Maurétanie?

Semblables aux monnaies officielles, ces pièces dites “d’imitation” ne comportent jamais la titulature *P(ater) P(atriae)* sur la légende des revers, apparue selon les spécialistes vers l’an 51. La date de frappe de ces monnaies reste malaisée à établir avec précision. Avec de bons arguments, J.-B. Giard a proposé de placer certaines de ces frappes entre 41 et 50. Nous conjecturons, pour notre part, en fonction des différentes raisons que nous allons évoquer, que la majorité de ces pièces est arrivée, en quantité massive, entre l’année 41 et 42.

Où pouvons-nous localiser l’atelier ou les ateliers où ces monnaies d’imitation trouvées en Maurétanie ont-elles été frappées?

Comme l’examen des pièces trouvées à *Banasa*, à *Thamusida* et à *Volubilis*<sup>16</sup> ne révèle aucune liaison de coins, l’hypothèse d’un atelier local en Maurétanie ne peut être pour l’instant retenue<sup>17</sup>.

Se fondant sur des données précises, C. H. V. Sutherland assignait une origine britannique aux monnaies d’imitation de Claude trouvées en Bretagne<sup>18</sup>.

Appuyant sa démonstration sur une documentation plus riche et plus vaste, J.-B. Giard constate, quant à lui, que «la Gaule est sans doute le pays qui a forgé le plus de contrefaçons au début du Haut-Empire, et en particulier, sous le règne de Claude»<sup>19</sup>.

En 1923, H. Mattingly, dans son introduction au tome I du *BMC*<sup>20</sup>, avait suggéré qu’une partie de ce monnayage était d’origine péninsulaire. Cette thèse a été reprise par des numismates<sup>21</sup>.

15.  $\bar{X}$  = moyenne; N = nombre des effectifs; nx = poids total.

16. Cette étude a été possible car la majorité des pièces ayant été exhumée de ces trois sites se trouve au Musée archéologique de Rabat.

17. Pour pouvoir établir ces liaisons il faut rassembler au même endroit toutes les monnaies trouvées jusqu’alors au Maroc.

18. SUTHERLAND, *Romano-British Imitations*, cit., p. 12 et 22; ID., *Coinage and Currency in Roman Britain*, London 1937, p. 11 ss.

19. GIARD, *La pénurie de petite monnaie en Gaule*, cit., p. 83; ID., *Le pèlerinage gallo-romain*, cit., p. 84-91.

20. BMC, I, *Introduction*, p. CL.

21. C. H. V. SUTHERLAND, *The Romans in Spain 217 B.C.-A.D. 117*, London 1939, p.

L'étude des monnaies trouvées à *Banasa*, dans le cadre de notre thèse de doctorat<sup>22</sup>, nous a permis d'assigner deux origines possibles à la frappe de ces pièces: une origine espagnole<sup>23</sup> et une origine gauloise<sup>24</sup>.

L'étude comparative, surtout iconographique, et celle relative à l'orientation des axes, entre les pièces trouvées dans certains sites de la Péninsule ibérique et celles trouvées dans les autres sites maurétaniens viennent confirmer l'attribution de ces dernières à un ou à plusieurs ateliers espagnols.

Comparées aux pièces que l'on exhume en Gaule ou même en Bretagne, la majorité des pièces examinées provenant de nos sites maurétaniens se distinguent par une bonne facture. Elles ne ressemblent pas tout à fait aux pièces publiées autrefois par C. H. V. Sutherland ou récemment par J.-B. Giard et qu'ils considèrent comme monnaies de mauvaise imitation, en comparaison avec la bonne imitation. La première considérée comme fausse monnaie, la seconde comme tolérée par Rome. Il importe de souligner que la bonne qualité de facture des monnaies découvertes au Maroc se retrouve à propos des monnaies provenant de la Péninsule ibérique, de Conimbriga et de Belo. Mais ces monnaies sont rarement illustrées, ce qui ne permet pas d'identifier les émissions et d'établir les liaisons de coins.

L'examen de l'orientation des axes de nos monnaies nous autorise, d'autre part, à faire une constatation fort intéressante. Dans leurs études relatives aux trouvailles numismatiques de *Baetulo*<sup>25</sup>, de *Clunia*, de Conimbriga, de Barcelona, de *Belo*, de Valence et de Valéria<sup>26</sup>, J.-M. Gurt et à sa suite J.-P. Bost et F. Chaves ont noté qu'en général les directions des axes prennent pour modèle celles des frappes officielles de Rome. Cette constatation est également valable pour nos pièces.

Compte tenu de ces caractéristiques communes à la majorité des

175-6; BOST, PEREIRA, *Les monnaies d'imitation de Claude I*, cit., p. 167-81; I. PEREIRA, J.-P. BOST, J. HIERNARD, *Les monnaies*, dans *Conimbriga III*, Paris 1974, p. 14, 218-9; M. CAMPO, *El problema de las monedas de imitación de Claudio I en Hispania*, «Acta Numismática», 4, 1974, p. 155-63; F. MATEU Y LLOPIS, *El hallazgo de bronzes de Claudio I de la Pobra de Mafumet (Tarragona)*, «Boletín Arqueológico», LII, 37-40, 1952, p. 49-53.

22. F.-Z. EL HARRIF, *Circulation monétaire dans le Maroc septentrional: les monnaies de fouilles de Valentia Banasa (III<sup>e</sup> s. avant J.-C.-début du IV<sup>e</sup> s. après J.-C.)*, Thèse de Doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, 1992.

23. *Ibid.*, p. 104-5.

24. *Ibid.*, p. 105-6.

25. J. M. GURT ESPARRAGUERA, *Monedas de Claudio I en Baetulo (Badalona). Nueva aportación al estudio de las acuñaciones locales*, «Numisma», XXVIII, 150-5, 1978, p. 213-9.

26. Pour tous ces sites cf. BOST *et al.*, *Belo IV*, cit., p. 54.



pièces trouvées en Maurétanie et à celles découvertes dans la Péninsule ibérique, l'attribution de ces monnaies à un ou à plusieurs ateliers ibériques est aujourd'hui certaine. Cette répartition peut être dictée non seulement par la proximité géographique, mais aussi par les facteurs politiques et stratégiques. Elle s'explique en effet, d'une part, par les quelques rares kilomètres maritimes – ne dépassant pas les 14 kilomètres – séparant les deux contrées, ce qui facilitera, à notre avis, le déplacement des hommes et des biens entre les deux rives de la Méditerranée. Elle trouve son explication, d'autre part, dans les faits historiques: les relations très étroites entre les deux pays ne sont plus à démontrer et ce, durant les époques préhistorique, antique et médiévale. Pour ne citer que quelques faits historiques d'époque antique, nous savons tous qu'entre 33 et 25 Auguste envoya des citoyens de *Tingis* à *Iulia Izoa* (= *Iulia Traducta*) pour faire place aux colons déduits à *Tingis* et aussi pour initier à la vie municipale les habitants de *Zilil* transférés massivement à *Iulia Izoa*<sup>27</sup>. Après 25 avant J.-C., en rendant son indépendance à la Maurétanie qui devient le royaume de Juba II, la colonie de *Tingis*, de même que les douze autres colonies augustéennes d'Afrique, est rattachée administrativement à la Bétique<sup>28</sup>.

La provenance ibérique de ces monnaies se trouve aujourd'hui confirmée par deux études:

– La première<sup>29</sup> concerne l'étude de deux lots constitués de près de 10.000<sup>30</sup> pièces en bronze de Claude I. En se basant sur les monnaies de Claude trouvées à *Banasa* dont nous avons attribué une partie à un ou à plusieurs ateliers ibériques, les auteurs proposent d'attribuer 71 des 87 monnaies trouvées à *Banasa* – et non dans différents sites marocains comme ils l'ont avancé<sup>31</sup> – à l'atelier I espagnol. Il s'agit selon eux d'un atelier officiel opérant dans un camp localisé dans la région de Leon, Astorga<sup>32</sup>. Cet atelier aurait produit pour les besoins de l'armée romaine.

– La deuxième concerne un article récent<sup>33</sup> où R. Rebuffat a montré

27. J. GASCOU, *Note sur l'évolution du statut juridique de Tanger entre 38 avant J.-C. et le règne de Claude*, «AntAfr», 8, 1974, p. 70.

28. *Ibid.*, p. 71.

29. P.-A. BESOMBES, J.-N. BARRANDON, *Nouvelles propositions de classement des monnaies de "bronze" de Claude I*, «RN», 155, 2000, p. 161-88 et pl. V-IX.

30. *Ibid.*, p. 166.

31. *Ibid.*, p. 176 et note 38.

32. *Ibid.*, p. 177.

33. R. REBUFFAT, *Romana arma primum Claudio principe in Mauretania bellavere*, dans Y. BURNAND, Y. LE BOHEC, J.-P. MARTIN (éds.), *Claude de Lyon, empereur romain, Actes du Colloque Paris-Nancy-Lyon, novembre 1992*, Paris 1998, p. 277-320.

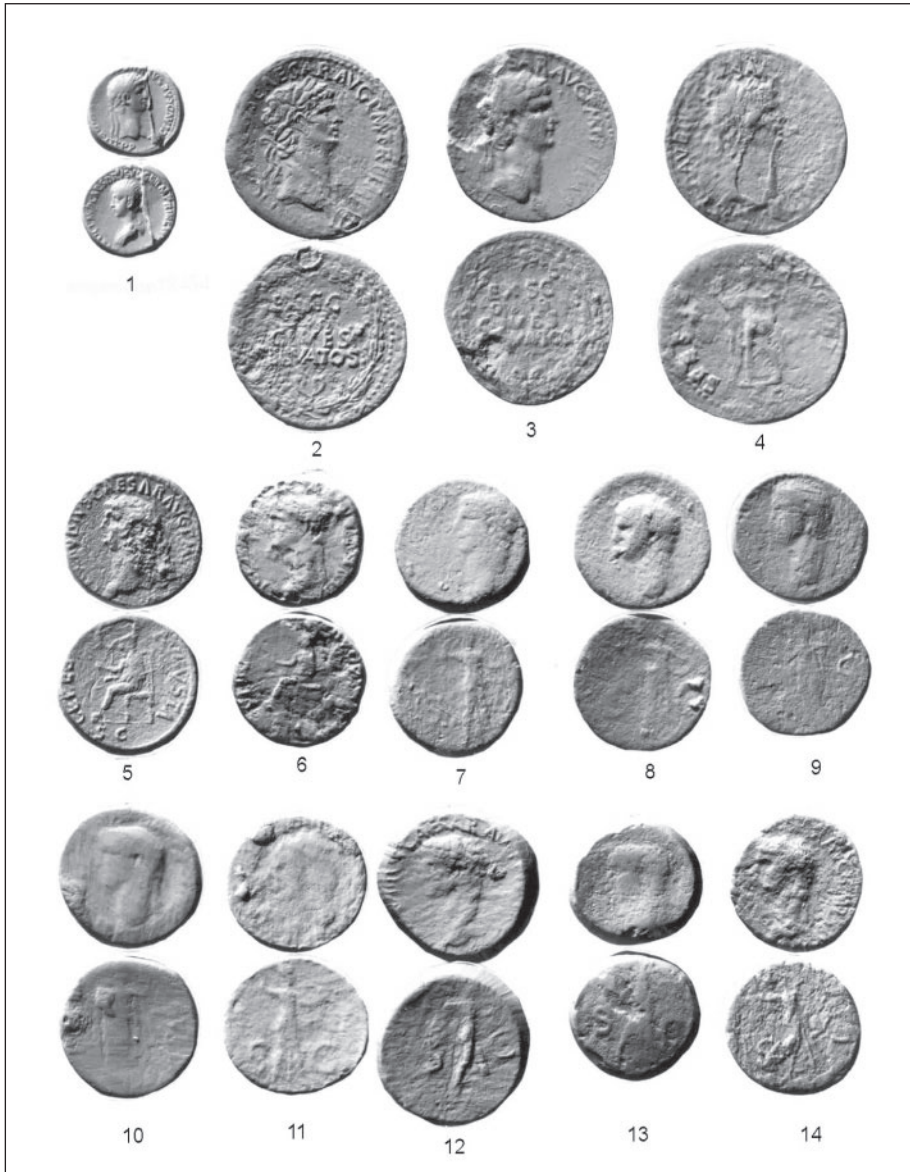


Fig. 2: Monnaies de Claude I: 1) denier (Rome 50-54 ap. J.-C.); de 2) à 4) sesterces (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation); 5) et 6) dupondius (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation); de 7) à 14) as (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation).

que la conquête de la Maurétanie Tingitane a été effectuée essentiellement par l'armée de l'Hispania avec des troupes espagnoles renforcées par des troupes syriennes et «que la seule légion attestée en Maurétanie, la X *Gemina*, est une légion d'Espagne»<sup>34</sup>. Le mouvement de ces troupes à travers le détroit était très important ainsi que l'attestent à la fois la mission de *Umbonius Silo*<sup>35</sup> et l'abondance des monnaies de Claude. À ce sujet R. Rebuffat parle d'une «avalanche espagnole [...] provoquée par la nécessité d'inonder brutalement la Tingitane de troupes prises au plus près»<sup>36</sup>.

À ces données d'ordre militaire, rappelons l'importance des échanges commerciaux et culturels entre les deux contrées, activités à maintes fois démontrées par les différents chercheurs<sup>37</sup>.

À côté de ces pièces de monnaie au nom de Claude majoritairement émises en Espagne, existent des pièces qui, selon nous, proviennent également d'ateliers gaulois, où «la bonne et mauvaise» monnaie seraient frappées au même endroit et où seules les monnaies de bonne facture auraient peut-être joui d'une liberté de circulation.

Une origine gauloise, comme tendent à le montrer certaines données historiques, ne serait pas surprenante. On sait par exemple que l'effectif des soldats gaulois de l'armée romaine opérant en Maurétanie n'était pas négligeable. Ce fait est attesté par la présence, en Maurétanie, d'unités auxiliaires originaires de la Gaule. Ainsi, nous trouvons la *cohors I lemavorum*<sup>38</sup>, l'*ala I augusta gallorum*, la *cohors V gallorum*, qui, d'après R. Rebuffat<sup>39</sup>, avaient stationné en Espagne jusqu'en 40, et avaient été transférées en Maurétanie à ce moment précis.

Un autre argument, cette fois-ci numismatique, apporte la preuve de l'origine gauloise de certaines pièces trouvées en Maurétanie. Nous exploitons pour cette fin les deux articles de J.-B. Giard et de C. H. V.

34. *Ibid.*, p. 292.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. Cf. dans ce même Colloque la communication de J.-P. MOREL, *Notes sur les relations économiques et culturelles entre le Maroc et l'Espagne dans l'Antiquité*, pp. 1327-36 et E. GOZALBES CRAVIOTO, *Documentos epigraficos acerca de las relaciones entre Hispania y Mauretania Tingitana*, pp. 1337-50.

38. Ce corps de troupes auxiliaires, nous explique J. Boube, est attesté pour «la première fois à Sala sur un diplôme datant de 85, mais dont l'arrivée est sans doute plus ancienne puisque la tombe d'un soldat de cette unité semble appartenir par son mobilier au troisième quart du I<sup>er</sup> siècle» (cf. J. BOUBE, *Les nécropoles de Sala*, Paris 1999, p. 17 et note 6).

39. R. REBUFFAT, *L'implantation militaire romaine en Maurétanie Tingitane*, dans *L'Africa romana* IV, p. 70; ID., *Romana arma primum*, cit., p. 279 et note 6, p. 283 et note 1.

Sutherland où les monnaies sont illustrées en séries séparées selon leur méthode de gravure:

a) À la planche IV de Sutherland<sup>40</sup> et à la planche VII de Giard<sup>41</sup>, nous trouvons, sous les n° 2, 3 et 4, du premier et sous les n° 76-7 du second, trois exemplaires, du même type que celui du présent article (FIG. 3, n° 29-31). Ces exemplaires proviennent de coins différents et pourtant, l'arrangement spécifique des cheveux, la saillie très forte de la joue, l'œil exorbité, nous permettent d'affirmer qu'ils ont été confectionnés à partir du même croquis.

b) Prenons cinq monnaies d'un autre type de gravure (notre FIG. 4, n° 37 à 41) où les ressemblances avec des exemplaires trouvés en Gaule (planche VI, n° 70 et 71), et en Bretagne (planche V, n° 5 et 6) sont frappantes. Ces exemplaires incitent à supposer l'existence d'un dessin commun qui aurait servi de modèle à l'élaboration de toute une série de monnaies. Donc, ces monnaies ont été frappées dans un même et seul atelier. Il n'est pas impossible, compte tenu de ces considérations, que ces monnaies aient été frappées dans un atelier gaulois qui, à notre avis, a dû alimenter, à côté de l'atelier ou des ateliers hispaniques, presque en même temps les deux pays nouvellement annexés, à savoir la Maurétanie et la Bretagne.

### Monnayage de guerre et de pacification

Comment et dans quelles circonstances ces pièces majoritairement émises en Péninsule ibérique sont-elles donc parvenues en Maurétanie sous Claude?

Rappelons brièvement les événements relatifs à cette époque. Après l'assassinat de Ptolémée, fils et successeur du roi Juba II, en 40 la Maurétanie fut annexée à l'Empire romain. La même année éclata une violente et longue insurrection, dirigée par Aedemon, un affranchi de Ptolémée. En 42, C. Suetonius devait même lancer une expérience jusque dans le Haut-guir, au sud-est de l'Atlas marocain<sup>42</sup>.

Quand l'insurrection menée par Aedemon fut définitivement écrasée en 44, l'empereur Claude (41-54) acheva l'annexion et divisa la Maurétanie en deux provinces procuratoriennes, la Maurétanie Tingitane, avec Tanger comme chef lieu, et la Maurétanie Césarienne

40. SUTHERLAND, *Romano-British Imitations*, cit.

41. GIARD, *La pénurie de petite monnaie en Gaule*, cit.

42. F. DE LA CHAPELLE, *L'expédition de "Suetonius Paulinus" dans le Sud-Est du Maroc*, «Hesperis», 19, 1934, p. 107-24, surtout p. III.

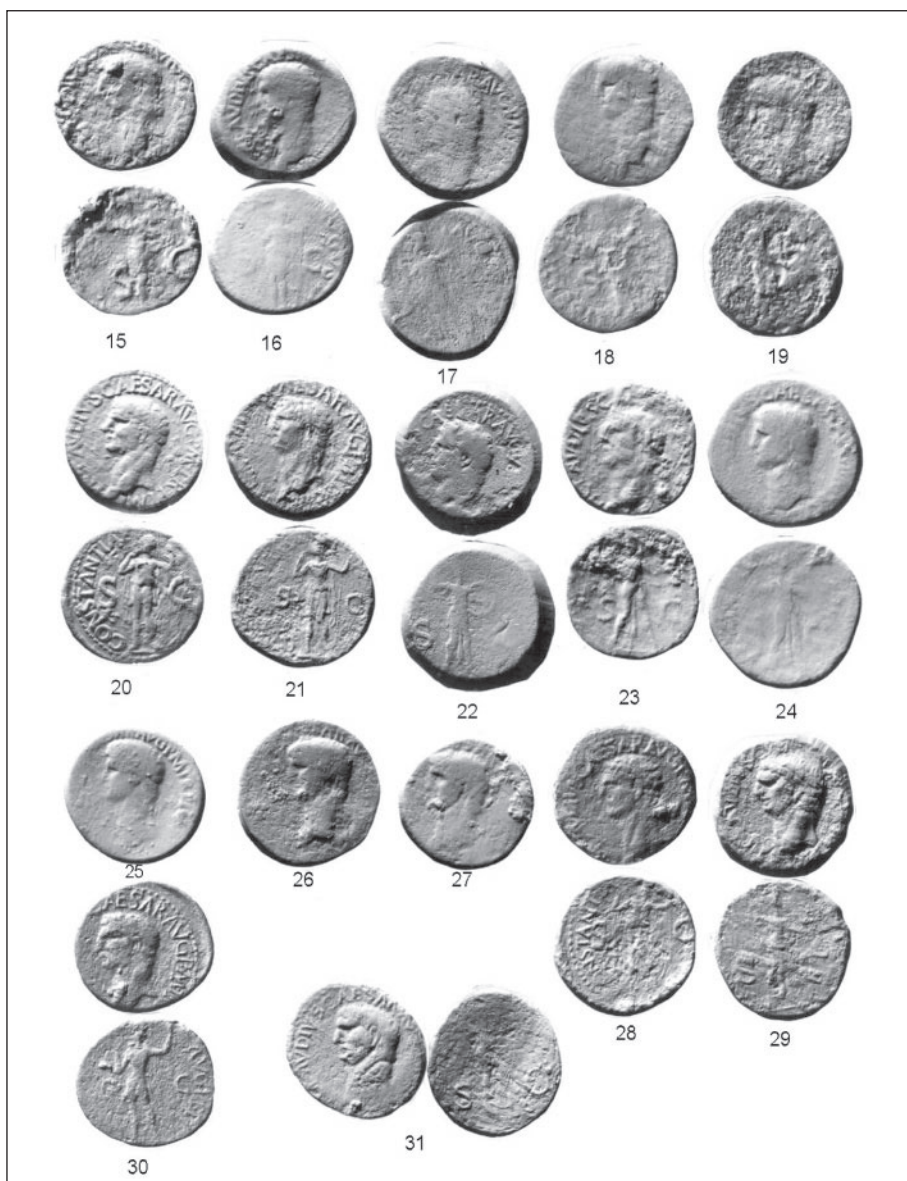


Fig. 3: Monnaies de bronze de Claude I, de 15) à 31) as (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation).



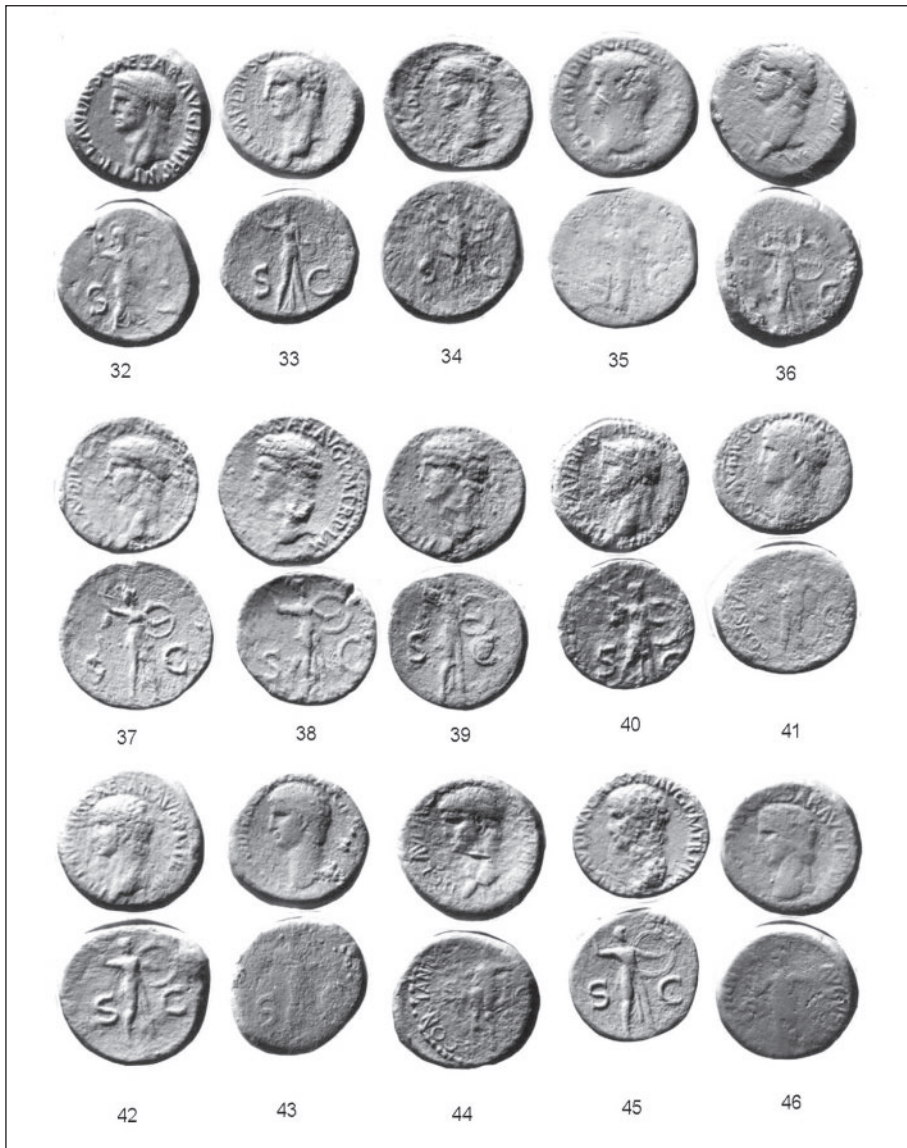


Fig. 4: Monnaies de bronze de Claude I, de 32) à 46) as (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation).

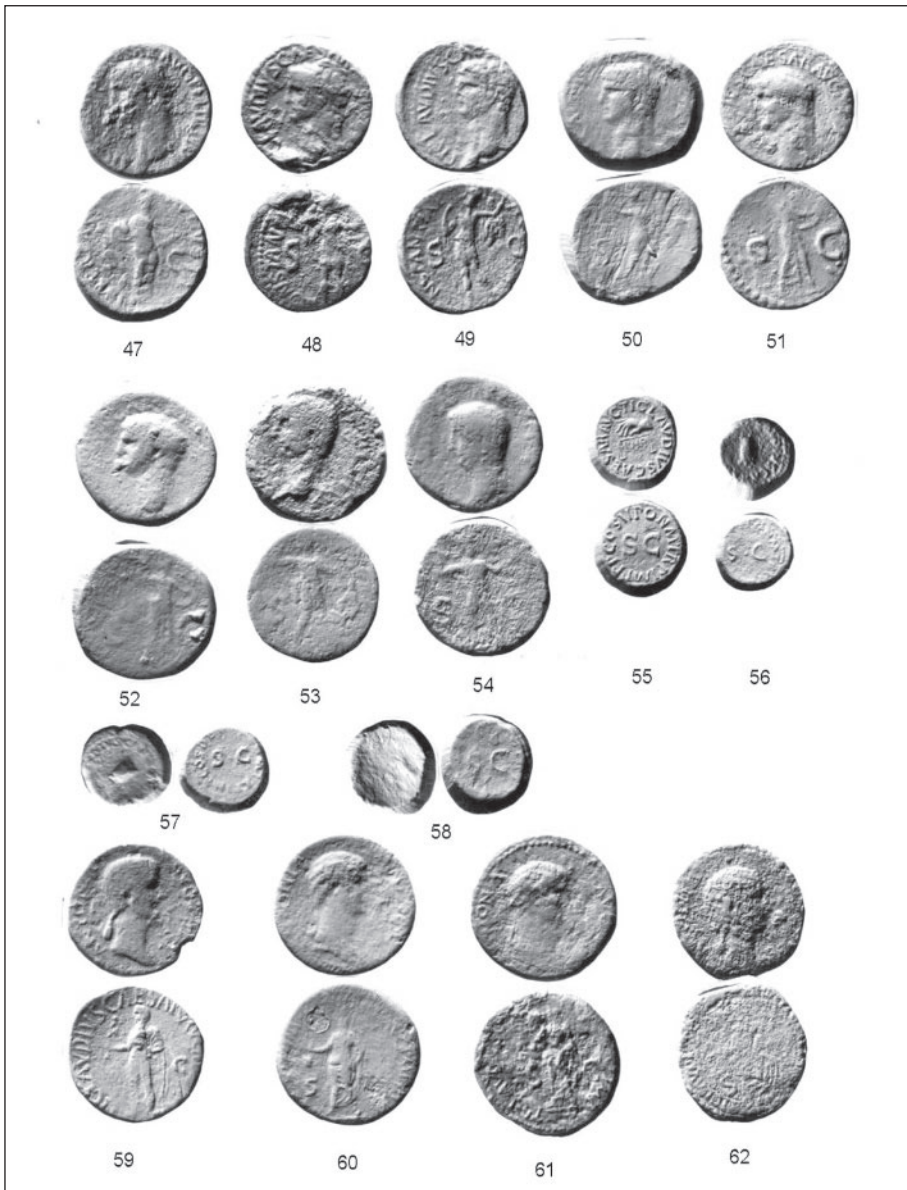


Fig. 5: Monnaies de bronze de Claude I, de 47) à 62) as (41-50 ap. J.-C., monnaies d'imitation).

ayant Cherchel pour capitale. Il promouvra *Volubilis*<sup>43</sup> au rang de municipe romain et déduira deux nouvelles colonies romaines: *Tingis* et *Lixus*<sup>44</sup>.

Ce monnayage abondant de Claude est donc la conséquence de la pacification et de l'achèvement de l'annexion de ce pays où un nombre imposant de soldats<sup>45</sup> était envoyé pour accomplir cette tâche. Il a servi comme moyen de paiement à ces soldats venus essentiellement de l'*Hispania*<sup>46</sup>, de la Province de *Tarraconensis*<sup>47</sup>, dont peut être une partie serait arrivée du camp localisé dans la région de Leon, Astorga<sup>48</sup>. Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'arrivée massive de ces soldats d'Espagne était dictée par la proximité géographique ainsi leur transfert se serait effectué en peu de temps et avec des moyens financiers moins conséquents que si ceux-ci étaient arrivés de Gaule, d'Italie ou même de Numidie. Les recherches de prospection effectuées dans le bassin du Sebou<sup>49</sup> ont permis de cerner l'importance de cette armée romaine qui, selon R. Rebuffat,

disposait des moyens de couvrir le pays d'un réseau militaire cohérent et profond: sur les 14 camps du Haut-Empire, 13 sont susceptibles d'avoir été installés dès la conquête. Sur les 43 tours de guet actuellement connues, 5 seulement n'ont pas encore fourni de matériel qui ne peut être que du I<sup>er</sup> siècle, 12 ont du matériel probablement du I<sup>er</sup> siècle, et 13 ont du matériel du I<sup>er</sup> siècle de l'occupation romaine (40-140 environ)<sup>50</sup>.

43. *Volubilis* fut déclaré municipe entre le 25 janvier 44 et le 24 janvier 45: cf. *IAMar., lat.*, 2, 269 et «AntAfr», 12, 1978, p. 110 ss.

44. C. HAMDOUN, *Note sur le statut colonial de Lixus et de Tanger*, «AntAfr», 30, 1994, p. 86-7.

45. DIO CASS., LX, 8; cf. également PLIN., *nat.*, V, I, II.

46. En parlant des forces militaires opérant en Maurétanie sous Claude, R. Cagnat fut le premier à identifier trois cohortes: *Gemina X*, *Macedonica IV* et *Victrix VI*. Elles seraient envoyées en Maurétanie par le procureur de Bétique: *Ambonius Silo* (cf. R. CAGNAT, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*, New York 1975, p. 29-30); à ce propos cf. aussi P. LE ROUX, *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris 1982; M. CHRISTOL, P. LE ROUX, *L'aile "Tauriana Torquata" et les relations militaires de l'Hispania et de la Maurétanie Tingitane entre Claude et Domitien*, «AntAfr», 21, 1985, p. 15-33; dernièrement, cf. REBUFFAT, *Romana arma primum*, cit., p. 277-320.

47. J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, Paris 1943, p. 36.

48. BESOMBES, BARRANDON, *Nouvelles propositions*, cit., p. 177.

49. H. LIMANE, R. REBUFFAT, *Les tours de guet*, dans *Colloque de Pau, CTHS, 1993*, Paris 1995, p. 312-36.

50. REBUFFAT, *Romana arma primum*, cit., p. 300 et note 4.



### Monnayage de nécessité

L'afflux de ce numéraire en quantité si importante fut, d'autre part, suscité par la situation monétaire de la Maurétanie à cette époque. Il est probable, en effet, qu'une pénurie en numéraire s'y soit manifestée. Les Maures se trouvent subitement privés de l'utilisation des monnaies dans leurs différentes transactions, ce moyen auquel ils ont été habitués au moins depuis l'émission de leur propre monnaie sous le règne du roi Bocchus I<sup>er</sup> à partir de 118-117 av. J.-C. et surtout sous les règnes, de soixante ans, de Juba II et de Ptolémée, durant lesquels des milliers de pièces ont été émises. Pour ces deux rois nous avons, en effet, dénombré pas moins de cent types monétaires pour la monnaie d'or, d'argent et de bronze. La rareté des monnaies circulant à cette époque peut s'expliquer tout d'abord, par la fermeture des ateliers locaux survenue, au plus tard, sous le règne de Tibère. À en croire les données disponibles, la dernière monnaie frappée localement est la pièce de bronze émise à Tanger datable des années 23 à 29<sup>52</sup>. Le cas de *Tingi* n'est pas isolé, puisque tous les «ateliers d'Afrique cessent leur activité sous Tibère, aux alentours de l'année 30»<sup>53</sup>.

Elle peut s'expliquer ensuite, par la thésaurisation des pièces de valeur réelle intrinsèque, celles d'or et d'argent frappées sous les derniers rois, Juba II et Ptolémée. Cette tendance à la thésaurisation d'espèces de bon aloi se remarque, en effet, dans les dépôts découverts aussi bien au Maroc qu'en Algérie, ainsi que peut l'attester la trouvaille spectaculaire du trésor monétaire dit de Juba<sup>54</sup> ou encore les trésors monétaires trouvés en Algérie, notamment celui à Djinet (l'antique *Cissi*) constitué de 25 deniers<sup>55</sup>, à Delys (l'antique *Rusuccuru*)<sup>56</sup>, à *Ikosim* ou *Icosim* de

51. EL HARRIF, *Circulation monétaire*, cit., p. 44-9; cf. aussi: L. CALLEGARIN, F.-Z. EL HARRIF, *Ateliers et échanges monétaires dans le "Circuit du Déroit"*, dans *Los Cartagineses y la monetización del Mediterráneo occidental*, «Anejos de AEspA», XXII, 2000, p. 32-3.

52. J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris 1958, série 618; M. AMANDRY, *Tingi*, dans *Mélanges Pierre Bastien*, Wetteren 1987, p. 12.

53. *Ibid.*; sur les raisons de la fermeture des ateliers locaux dans l'Ouest de l'Empire sous Tibère ou Caligula, cf. M. CRAWFORD, *Coinage and Money under the Roman Republic*, London 1985.

54. Cf. à ce propos, A. DIEUDONNÉ, *Trouvaille de monnaies de Juba II à El Ksar (Maroc)*, «RN», s.n., 1908, p. 41 ss. A en croire J. Mazard, ce trésor comprenait plus de 8.000 deniers de Juba II et a été trouvé à Banasa et non à Al-Ksar Kbir, «comme cela a été dit à l'époque par erreur», «RN», 14, 1952, p. 3.

55. Cf. ST. GSELL, *Un petit trésor de Juba II au Cap Djinet*, «BCTH», 1903, p. CLX-CLXI.

56. P. SALAMA, *Huit siècles de circulation monétaire sur les sites côtiers de Maurétanie*

25 deniers<sup>57</sup>. Enfin, cette pénurie est surtout due à la situation d'insécurité ayant régné tout d'abord sous les règnes de Juba II et de son fils, ensuite, après l'assassinat de ce dernier, ce qui a engendré le soulèvement et l'insurrection d'Aedemon, et enfin à la guerre et à la pacification du pays sous le règne de Claude. Ces situations de troubles sont traduites par de multiples traces de destruction et d'incendie repérées lors des différentes fouilles effectuées dans certains centres urbains de la Maurétanie<sup>58</sup>. L'afflux de ce numéraire en second lieu peut être attribué, après l'annexion et la pacification du pays, à la nécessité de réaliser des travaux publics (réseau routier, monuments...).

En résumé, il est certain que ces monnaies frappées au nom de Claude I ont servi à payer les soldes des soldats venus, en grande partie, de l'*Hispania* pour occuper le pays, le pacifier, y effectuer quelques travaux nécessaires aux déplacements des hommes et des biens et aux fonctionnaires chargés d'organiser et de gérer les affaires du pays nouvellement annexé. Aussi Claude a-t-il jugé nécessaire, voire urgent, d'alimenter le marché local en numéraire de moindre importance certes, mais qui, à coup sûr, échappera à la thésaurisation et par la même occasion facilitera les transactions locales, véhiculera l'effigie de l'empereur en tant que nouveau maître du pays et permettra à ce dernier de percevoir les impôts. À propos de ce dernier point, l'une des premières mesures prises par Claude, après avoir définitivement annexé le pays, fut celle de gratifier tous les habitants du nouveau municipes (*Volubilis*) en les dispensant, durant dix ans, du versement du *stipendium*<sup>59</sup>. Enfin, en installant des vétérans comme à *Lixus*<sup>60</sup>, Claude aurait non seulement contribué au repeuplement des cités, mais également renforcé la présence romaine aussi bien le long des rivages atlantique et méditerranéen qu'à l'intérieur du pays.

centrale (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), essai de synthèse, *Symposium numismático de Barcelona II*, Barcelona 1979, p. 109-45.

57. D. SESTINI, *Lettere della collezione Ainslieana*, v, s.l. 1821, 2<sup>e</sup> ed., p. v.

58. Il est inutile de reprendre l'abondante bibliographie traitant de ces destructions et traces d'incendie. Nous nous limitons à l'article le plus récent à notre connaissance: REBUFFAT, *Romana arma primum*, cit., p. 302, nous invite aussi à analyser du point de vue archéologique les destructions causées par la révolte d'Aedemon qui «est peut être partie de Tanger et a pu surtout affecter le nord du Maroc», et nous met également en garde contre toute extrapolation quant aux destructions repérées dans le nord qui, selon lui, se limiteraient à quelques points (p. 296-7).

59. Cf. à ce sujet l'inscription exhumée à *Volubilis* (*IAMar.*, lat., 2, 286-7).

60. J. GASCOU, *Tendances de la politique municipale de Claude en Maurétanie*, «Ktema», 6, 1981, p. 288.